



Restauration et mise en valeur du milieu humide du Montagnard



Le milieu humide du montagnard, localisé en bordure de la Route 117, est apparenté à un marécage et est situé au cœur d'un terrain récemment acquis par la Municipalité. Un projet de restauration et de mise en valeur du milieu a été élaboré en automne 2014 en collaboration avec l'Organisme de bassin versant des rivières Rouge, petite Nation et Saumon (OBV RPNS) qui est basé au Parc écotouristique de la MRC des Laurentides. Le projet de restauration et de mise en valeur sera principalement financé par la Municipalité en utilisant les fonds réservés pour les parcs, sentiers et espaces verts et l'OBV RPNS a effectué des demandes de financement pour mettre en valeur les différentes facettes de sensibilisation environnementale prévues au projet.

Le projet est en attente d'une autorisation gouvernementale (certificat d'autorisation du MDDELCC) et d'une demande de subvention du fonds national de conservation des milieux humides, mais la phase de restauration devrait s'amorcer dès la fin du printemps 2015. Le projet prévoit s'échelonner sur 3 ans : restauration en 2015, mise en valeur en 2016 et suivi global en 2017.

Dès 2015, les pentes des sections de bandes riveraines problématiques seront adoucies pour éviter le lessivage de sédiments vers le milieu humide, la rive sera reboisée et un nettoyage léger du cours d'eau et des rives sera effectué. Par la suite, des chenaux seront créés dans la zone colmatée de sable pour favoriser l'écoulement et l'exutoire d'un ponceau sera débloqué pour favoriser la libre circulation des poissons (truites mouchetées). Ensuite, sont prévus en 2016 des aménagements fauniques pour bonifier l'habitat du poisson (seuils, abris), des oiseaux (nichoirs), des amphibiens (abris) et des reptiles (abris) ainsi que la construction d'un accès qui sera aménagé en rive et sur deux petites sections du littoral (sentier & passerelle) pour créer un lien piétonnier entre la R-117 et le noyau villageois du secteur Saint-Faustin. Enfin, des panneaux d'interprétation seront installés aux points de suivis de l'accès prévu pour maximiser la mise en valeur du milieu par les divers usagers.

En 2015, 2016 et principalement en 2017, des suivis fauniques seront effectués pour bien évaluer le milieu ainsi que le succès des aménagements effectués et un suivi éducatif sera effectué par le biais de formations liées à la restauration et l'aménagement des milieux sensibles.

La Municipalité est fière de s'impliquer dans un tel projet qui rallie différents acteurs locaux et qui fait la promotion des principes de développement durable.

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement.